**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 47 (1918)

**Heft:** 17

**Rubrik:** Échos de la presse

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# ÉCHOS DE LA PRESSE

Du compte rendu du pensionnat de Sainte-Ursule. — Quand la jeune sille se livre aux études qu'exige la préparation d'une carrière, celle d'institutrice, par exemple, simplement parce que ses parents ont choisi pour elle cette voie, sans d'ailleurs tenir sussissamment compte des aptitudes intellectuelles de leur enfant, la tâche des maîtresses se complique de dissicultés assez sérieuses : absence, chez l'élève, d'ardeur généreuse au travail, de constance dans l'effort, d'idée directrice donnant à l'ensemble de la conduite et de l'activité l'esprit de suite et la maturité désirés. Il sussit de quelques élèves cédant à cette médiocrité pour paralyser l'élan de toute une classe. Ce cas, pour n'être pas inconnu, est heureusement fort rare. La plupart des élèves des cours secondaires savent envisager l'étude et la vie de pension sous leur vrai jour et les apprécier à leur juste valeur.

Durant les premières années secondaires, bien des élèves travaillent encore un peu en enfants, mais avec une grande bonne volonté. Entre toutes les branches, la lecture est celle qui, à ce moment, nous paraît donner les meilleurs résultats et assurer la culture des facultés. Les élèves y prennent un vif intérêt : elles s'efforcent de rendre le texte avec intelligence et expression; l'application des règles de la diction française favorise le bon langage. D'autre part, la recherche exacte du sens des mots enrichit le vocabulaire, précise les idées; tandis que l'appréciation des pensées, des sentiments et du style de l'auteur offre aux esprits encore peu débrouillés un vaste champ d'exercices. Chaque morceau a son caractère propre, son allure, sa portée littéraire et morale qu'il faut discuter, mettre en lumière. Cette recherche exige une sûreté de coup d'œil, une maturité de jugement dont les enfants sont rarement capables; il faut les guider dans ce travail si profitable à la formation du goût et de la réflexion.

Il n'est pas sans intérêt d'observer, dans un établissement d'instruction, comment l'attrait des élèves se déplace d'une branche à une autre, suivant leur âge et leurs préoccupations. Les jeunes filles qui font à Sainte-Ursule leur dernière année d'études et s'y préparent soit au diplôme de langue, soit au brevet d'institutrice, sont captivées, en général, par l'enseignement religieux et pédagogique. Elles se passionnent volontiers pour des questions de morale, d'apologétique, de psychologie, d'éducation. A les entendre, si elles étaient chargées de la refonte du programme, elles y introduiraient un cours élémentaire de philosophie. L'idée n'est pas à blâmer. Un tel cours, réservé à l'élite intellectuelle et laborieuse des classes supérieures, donnerait à des jeunes filles de 16 à 18 ans exposées à vivre plus tard dans des milieux hostiles un solide point d'appui à leur foi.



Du compte rendu de l'école secondaire professionnelle de Fribourg. — Des progrès sensibles ont été réalisés, surtout si l'on considère que nous recevons les élèves à un âge où se manifeste une grande exubérance et où des forces musculaires demandent à être dépensées. C'est la vie montante qui ne demande pas mieux que de s'épanouir. C'est l'âge où l'on cède à l'entraînement et où l'on subit facilement l'influence d'un camarade cabaleur; où l'on se montre irréfléchi et entêté, parce qu'on est encore incapable de mesurer les conséquences de ses actes. L'adolescent est prompt à s'emporter, comme aussi à revenir facilement de ses emportements; il est disposé à s'obstiner dans une certaine attitude, lorsqu'il escompte une vague approbation de ses camarades. Par suite d'un vague respect

humain, il hésite parfois à manifester des sentiments délicats et nobles, et un certain débraillé est bien porté, parce que la collectivité excuse tout.

Tout est en germe chez ces jeunes gens; mais, en règle générale, ils ne sont pas aussi malintentionnés qu'ils ne paraissent. Il importe de les comprendre, pour ne pas croire à un parti pris, alors qu'il ne s'agit que de dispositions inhérentes à leur nature. Cette compréhension du jeune homme est très importante. Il est susceptible d'enthousiasme, pourvu qu'on sache lui faire envisager un but difficile à atteindre et un résultat qu'il y aura quelque gloire à réaliser. Tout éducateur doit se préoccuper de former la volonté, d'éclairer la conscience et de corriger les défauts de la jeunesse par la fermeté et la patience. S'intéresser à ce que fait le jeune homme, c'est l'amener doucement à s'intéresser de son côté à ce à quoi nous nous intéressons nous-mêmes, à ce à quoi nous voulons qu'il s'intéresse. Il faut convaincre l'élève qu'il est capable de bien faire, il agira bien; il faut le convaincre qu'il est capable de beaucoup. S'il aime la personne qui commande, il aimera l'ordre donné et l'exécutera avec empressement.

Il faut, d'autre part, que l'autorité soit ferme chez les parents et les maîtres. En principe, une mesure de rigueur, une fois arrêtée, doit être suivie de son effet, et une punition infligée doit être exécutée. Cependant, lorsque l'enfant témoigne d'un sincère repentir, lorsque l'ordre est rétabli, l'indulgence exercée avec tact peut être d'un excellent effet. Ne laissons jamais discuter nos ordres et notre autorité. Il n'est jamais trop tôt d'habituer l'élève à s'incliner respectueusement devant la chose ordonnée et devant le règlement établi. Il faut qu'il soit habitué à se soumettre d'abord, quitte à présenter ses observations convenablement plus tard.

Il faut que les efforts de tous convergent vers le même but. Les parents commettent une imprudence coupable en soulignant d'un sourire la gaminerie dont l'élève use facilement à l'égard de ses maîtres. Trouver spirituel et drôle le ton irrespectueux avec lequel l'enfant traite ses maîtres, est une complaisance coupable.

Si les parents tiennent à collaborer avec les éducateurs, qu'ils se mésient des interventions indiscrètes. L'enfant se plaint facilement et il n'est que trop porté à dénaturer totalement les faits. Ordinairement, les enquêtes réduisent le fait aux proportions d'un minime incident. A cet âge, l'élève doit et peut arriver, par sa propre énergie, à surmonter lui-même les dissicultés ordinaires de la vie scolaire.

L'élève a, d'autre part, besoin d'ètre stimulé, aussi bien que les grandes personnes, par la comparaison avec ses semblables. Les jeunes gens d'une division supérieure seront flattés de savoir qu'on les considère comme les ainés de la maison, responsables du bon esprit, obligés par conséquent de donner le bon ton pour le travail et la piété, pour le bon ordre et la politesse. On peut également leur confier la mission d'agir sur un de leurs camarades mal disposé pour l'amener à de meilleurs sentiments. L'enfant récalcitrant cédera aux instances de ses camarades, et ceux-là se tiendront toujours sur leurs gardes afin d'impressionner davantage ceux qu'ils doivent mener à résipiscence. Il faut aussi s'introduire dans l'âme de l'enfant, afin d'accommoder les procédés éducatifs à l'individualité de chaque enfant.

Un autre moyen consiste à témoigner de la confiance aux élèves, en leur supposant, jusqu'à preuve du contraire, un amour sincère de la vérité. L'élève qui se voit considéré, par le maître, comme capable de dissimuler la vérité est fortement exposé à le devenir. Il voit son honneur compromis et il n'a plus rien à perdre. La méfiance et les soupçons engendrent souvent la ruse et la supercherie. Rendre l'élève meilleur, prévenir les fautes, tel doit être le but primordial de l'éducation qui n'a nullement pour devoir de réprimer et de punir immédiatement le moindre petit travers. Il ne faut sévir que dans le cas de faute certaine. C'est surtout dans l'éducation d'enfants atteints de défauts moraux qu'il importe de faire œuvre de

relèvement et de s'inspirer de la profonde parole du Seigneur : « Il ne faut pas briser le roseau qui plie, ni éteindre le tison qui fume encore. »

La culture de l'amour-propre est chose importante en matière d'éducation; celle-ci doit viser à inspirer à l'élève la confiance dont il a besoin pour se plier avec bonne grâce à toutes les exigences de l'enseignement. A cet effet, il convient de tirer adroitement parti du sentiment d'activité. L'enseignement doit fournir à l'élève l'occasion d'éprouver ses forces, de dépenser utilement des efforts et de goûter l'agréable satisfaction du succès. Il ne leur ménage pas les encouragements mérités, afin de stimuler leur zèle et leur courage. L'élève timide et craintif doit être encouragé même pour des travaux médiocres, et le maître doit bien se garder de réprimer, par des railleries ou des punitions, l'élève faible ou maladroit faisant preuve de bonne volonté. Une des plus grosses fautes que l'on puisse commettre, consiste à affirmer à un élève qu'il est incapable et néanmoins exiger de lui l'entrain et l'ordre au travail. Une telle méthode d'éducation brise tout élan, détruit l'émulation, empêche toute initiative et tue l'amour-propre.

\* \*

Du rapport général de la Commission des écoles de Fribourg. — Qu'on nous permette une petite digression au sujet du programme primaire pour l'année scolaire 1918-19. Sans vouloir nous immiscer dans ce domaine, nous estimons que les matières y sont vraiment trop étendues et qu'un tel programme ne peut être absous avec profit par le corps enseignant.

Un allégement s'impose d'une manière générale pour les classes de la ville de Fribourg, principalement pour les cours inférieurs et cela, entre autres, pour les motifs suivants :

- 1. Nos écoles primaires ne comportent que 6 années d'étude, au lieu de 8, comme c'est le cas dans les écoles de la campagne.
- 2. Dans les cours inférieurs, l'enseignement doit être forcément plus ou moins individuel et le contrôle nécessaire des connaissances acquises prend des lors un temps considérable, d'autant plus que ces classes sont souvent assez nombreuses. Le cours inférieur étant la base de tout l'édifice scolaire, il y a lieu d'appliquer surtout ici le principe « peu, mais bien ».
- 3. Le temps dont disposent les classes de filles pour les matières d'instruction primaire proprement dite est sensiblement écourté du fait qu'un jour entier par semaine est consacré à l'enseignement des travaux manuels. Si l'on y ajoute les heures prises par les branches spéciales : chant, dessin, gymnastique, il ne reste guère que 4 jours et demi par semaine pour les branches principales indispensables. C'est donc plus d'un mois et demi par année que les institutrices des classes de filles perdent pour l'accomplissement de leur programme.
- 4. Si l'on veut vouer le soin qu'il faudrait à développer le côté éducatif et moralisateur de l'enseignement primaire, il ne faut pas que l'anxieuse préoccupation de l'accomplissement du programme entrave la bonne volonté des maîtres dans la réalisation de cette partie si importante de leur tâche.
- 5. Ensin, il nous paraît que la tendance de vouloir, à l'école primaire, anticiper sur les études subséquentes, est fâcheuse et que la trop grande multiplicité des notions que l'on cherche, d'année en année, à ajouter au programme primaire ne peut que nuire à l'assimilation complète et solide des matières fondamentales de l'enseignement primaire.

Les considérations que nous émettons ne sont d'ailleurs que l'écho des doléances du personnel enseignant unanime.

Quant à l'enseignement du français, nous avons salué avec plaisir l'intro-

duction, à titre d'essai, de la grammaire Vignier dans deux classes moyennes. Nous en augurons d'avance un heureux succès et nous espérons fermement que l'année prochaine ce manuel sera introduit dans toutes les classes moyennes et supérieures. Il faut reconnaître que, depuis la suppression de la grammaire, la langue française, loin de progresser, a fortement périclité dans nos écoles. La discussion intervenue à ce sujet, au sein du Grand Conseil, nous prouve que cette constatation est faite également par nos amis d'autres districts.

## BIBLIOGRAPHIES

Henri Duchosal, directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève, Exercices de lecture expliquée à l'usage du degré supérieur des écoles primaires de la Suisse romande, in-12 de 103 pages, Lausanne, librairie Payot, rue du Bourg, 1; prix 1 fr. 80.

Dans cet ouvrage, l'auteur a cherché, suivant ce qu'il dit lui-même dans la préface, à réunir « des textes dont les idées de fond soient, à la fois assez simples pour que des élèves du degré supérieur de l'école primaire puissent les saisir sans trop de peine, et assez riches cependant pour que le maître y trouve matière à de fructueuses leçons ». Ils sont coordonnés d'après la difficulté que présente leur étude. Les textes sont empruntés aux œuvres d'écrivains français et suisses romands. La part faite à ces derniers est considérable : Ed. Rod, Töpfer, Vinet, sont maintes fois cités. Après une préface, où l'auteur indique son intention, l'ouvrage contient un chapitre préliminaire destiné à répondre à la question suivante : « Comment et pourquoi donner des leçons de lecture appliquée ». On y trouve toutes les directions nécessaires pour donner un enseignement fructueux. Après la théorie vient la pratique. Dans un chapitre intitulé « Exemple », M. Duchosal montre comment on peut donner une leçon de ce genre sur la fable « Le savetier et le financier ». Viennent enfin les 42 morceaux qui sont cités et dont la donnée est suivie d'une brève notice sur le but, le plan, les idées, le vocabulaire et la grammaire de la page citée. Recueil intéressant, très méthodiquement présenté.

\* \*

Comment fonder une Coopérative? par M. Poisson, secrétaire général de la Fédération des Coopératives de consommation. Préface de M. Daudé-Bancel. Brochure in-16 (Collection le Fait de la Semaine). Librairie Grasset, 61, rue des Saints-Pères, 61, Paris; prix 0 fr. 75.

August Forel, Eine Skizze zu seinem 70. Geburtstage 1. September 1918 von Otto Volkart, in-8° de 32 pages avec portrait, Verlag W. Trösch, Olten ; prix 1 fr.

\* \*

Annales fribourgeoises, Revue d'histoire, d'art et d'archéologie, publiée sous les auspices de la Société d'histoire du canton de Fribourg et de la Société fribourgeoise des amis des beaux-arts, Direction : François Ducrest, imprimerie Fragnière, Fribourg.

Sommaire du Nº de mai-juin 1918 :

Catalogues des avoyers, bourgmaîtres, bannerets, trésoriers et chanceliers de Fribourg au XV<sup>me</sup> siècle, par Pierre de Zurich. — Le journal du lieutenant-colonel Courant, 1847 (suite), par Hans Wattelet. — Les Duding, chevaliers de Malte (suite et fin), par G. Corpataux, sous-archiviste. — Voyage d'un religieux de Hauterive à Nantes en Bretagne et retour par Paris en 1786 (suite), par P. Basile Droux, capucin. — Bibliographie.